

NEWSLETTER ENFANCE – JEUNESSE 14 / 2019

Spéciale inscription

Nous vous remercions d'être inscrits à la newsletter enfance jeunesse de la commune.

Vous pouvez y retrouver toute l'actualité du service.

Sommaire de la newsletter 14 : Coordonnées directeur / accessibilité inscriptions / les vacances d'automne / le club Ados / Enregistrement des Revenus / les mercredis récréatifs

Partenaire : La CAF est un partenaire technique et participe au financement des Accueils de la commune.

**** COORDONNEES DIRECTEUR ****

Benjamin RENARD, directeur des centres de Loisirs (Vacances scolaires, mercredis récréatifs et garderies périscolaires des écoles Paul Emile Victor (matin et soir) et Saint Jean-Baptiste (soir)) est disponible au 06 72 26 79 74

**** ACCESSIBILITE INSCRIPTIONS ****

Des **modifications d'accessibilité** à votre kiosque famille sont mises en place depuis **les vacances de printemps**

En effet, pour votre bonne information, un **message d'alerte** apparaîtra dès lors qu'une facture scolaire et/ou centre de loisirs a été mise en recouvrement auprès du Trésor Public.

Pour le corriger et accéder à l'inscription mercredi récréatif et/ou vacances, il vous faudra contacter la mairie au 03.20.19.63.63.

**** VACANCES D'AUTOMNE ****

Le centre d'automne se déroulera **du 21 au 31 octobre 2019**. Le centre ne fonctionnera pas le vendredi 1^{er} novembre.

Les inscriptions : du **mercredi 11 au mercredi 18 septembre 2019**, sur votre kiosque famille ou à l'accueil de la mairie.

**** LE CLUB ADOS ****

Le club ados fonctionnera du **21 au 25 octobre**, de 13 h à 18 h et jusque 22 h le jeudi (non obligatoire)

Les inscriptions : du **mercredi 11 au mercredi 18 septembre 2019**, sur votre kiosque famille ou à l'accueil de la mairie.

Rendez-vous pour un programme riche en animations.

Par exemple : gamelle, molky, tournoi de pétanque, kin ball, loup garou, jeux de société, master mind géant, fureur, just dance... des animations à gogo que vous pourrez organiser avec votre animateur, le premier jour !

Alors n'oubliez pas de vous inscrire !

**** ENREGISTREMENT DES REVENUS ****

Pour rappel, veillez bien à ce que **vos revenus 2018 sur 2017** soient bien enregistrés **AVANT** toute inscription. Le cas contraire, aucun remboursement ne pourra être effectué.

Par défaut, vous serez en tranche 5 : 38 €35 la semaine et par enfant pour les basiliens et 76 €70 pour les extérieurs.

Contact : servicesauxfamilles@mairie-baisieux.fr

**** LES MERCREDIS RECREATIFS ****

Les mercredis récréatifs ont repris. N'oubliez pas de réserver vos services une semaine avant le mercredi souhaité sur votre kiosque ou en mairie aux horaires d'ouverture.

Contact : coordinateurjeunesse@mairie-baisieux.fr

Si vous ne souhaitez plus recevoir la newsletter, merci de le signaler à servicejeunesse@mairie-baisieux.fr

Un renseignement sur les accueils de loisirs : servicejeunesse@mairie-baisieux.fr, servicesauxfamilles@mairie-baisieux.fr, coordinateurjeunesse@mairie-baisieux.fr

Site de la mairie : <http://www.mairie-baisieux.fr/>

Détenteurs d'un compte facebook ? N'hésitez pas à visiter la page de la mairie (<https://www.facebook.com/mairiedebaisieux>) et de cliquer sur "J'aime".

Baisieux est également présente sur twitter

Retrouvez toutes les newsletters sur le site de la mairie : <http://www.mairie-baisieux.fr/newsletter>

Horaires d'ouverture de la mairie du lundi au samedi de 8h30 à 12h15 et le mercredi toute la journée de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15

